

Je **m'oppose** au projet Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet Gazoduc associé, parce que ces projets sont diamétralement opposés à nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES).

Le gaz naturel liquéfié (GNL) porte un nom fort trompeur, car il laisse sous-entendre que cette source d'énergie fossile ne peut être mauvaise pour l'environnement puisque c'est naturel. Bien qu'il émette moins de CO₂ que les autres combustibles fossiles lors de sa combustion, le gaz naturel est principalement composé de méthane, un gaz à effet de serre **84 fois** plus important que le CO₂ sur 20 ans. Le projet Énergie Saguenay produirait l'équivalent de 40 millions de tonnes de CO₂ par année sur 25 ans qui représenterait **60%** des GES annuels du Québec. Cela annulerait ainsi, **en une seule année**, tous les efforts de réduction de GES du Québec depuis 1990.

Chaque étape allant de l'extraction du gaz naturel en Alberta jusqu'à son acheminement dans les autres pays par exportation cause un problème. Dans le cas du Gazoduc/GNL, l'extraction du gaz naturel se ferait principalement de la même façon que le gaz de schiste, soit par fracturation. Localement, cette méthode engendre plusieurs problèmes environnementaux tels que la contamination des eaux de surfaces et souterraines, la pollution atmosphérique dû aux transports, l'échappement de méthane dans l'air et des séismes. Ensuite, la construction du pipeline de l'Ontario jusqu'au Saguenay engendre une perte permanente de superficie forestière diminuant notre capacité à capter et séquestrer le carbone pour combattre les changements climatiques. Autant pour les combustibles fossiles liquides que le gaz naturel, les pipelines comportent des risques de fuites. Entre 2000 et 2012, il y a eu près de **400** incidents impliquant les pipelines au Canada dont **173** en 2017 seulement et ce nouveau pipeline n'y serait pas à l'abri. À la suite de la liquéfaction du gaz naturel dans une usine au Saguenay, plus d'un méthanier par jour en moyenne naviguera dans le fjord du Saguenay et le fleuve du Saint-Laurent vers l'Europe et l'Asie. Dans l'éventualité d'un accident, il ne suffira que de **30 minutes** pour le déversement complet du gaz naturel liquéfié et il s'évaporerait en moins de trois heures empêchant toutes interventions pour atténuer les conséquences. Si cette quantité de gaz devait s'enflammer, cela causerait la mort par suffocation dans un rayon de **500 m** et causerait des brûlures au 3^e degré en si peu que 30 secondes dans un rayon de **1.6 km**. Avec une telle fréquence de passage, cette éventualité pourrait donc se réaliser au Québec ainsi qu'aux ports étrangers où le gaz naturel sera acheminé. En plus de ces effets néfastes côtiers immédiats sur la santé humaine, nous savons déjà que ces navires nuiront à l'habitat et la survie des bélugas du fleuve Saint-Laurent. Ce combat a déjà été mené lors du projet Énergie Est et il a été gagné. Nous ne devrions pas à avoir à revenir sur ce sujet. Accepter un tel projet encouragerait l'industrie destructrice des combustibles fossiles des prairies du Canada et rien n'empêcherait le pipeline construit d'être utilisé pour autres combustibles fossiles une fois le gisement de gaz naturel épuisé. D'une certaine façon, c'est laisser la porte du Québec entrouverte aux regroupements ayant des intérêts environnementaux antagonistes aux nôtres. Le gaz naturel n'est clairement **pas une énergie de transition** et ralentirait la transition du Québec vers de vraies énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien.

Lors de la COP21 en 2015, l'accord de Paris a été conclu ayant comme objectif de limiter l'augmentation de température à 1.5 °C par rapport au niveau préindustriel. La science est claire et exige une réduction des émissions mondiales de CO₂ de l'ordre de 50% d'ici 2030 et de 80% d'ici 2050. Il a même été annoncé par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qu'il ne reste que **10 ans** pour éviter les changements climatiques irréversibles. Présentement, si la tendance se maintient, nous nous dirigeons vers une hausse de 3 à 4 °C. Une telle hausse se traduit en augmentation de fréquence et intensité de canicules, inondations, sécheresses, catastrophes naturelles et impacte gravement la biodiversité. Pour limiter l'impact de ce scénario, un effort colossal est requis de tous les pays à travers le monde. Par exemple, avec l'accord de Copenhague (2009), le Canada s'était donné l'objectif de réduction de 17% en 2020. Cet objectif a été grotesquement raté de près de 20%. Six ans plus tard lorsque

la situation est encore plus alarmante, l'objectif de l'accord de Paris est de 30% pour 2030 par rapport à 2005. Selon le rapport des Nations Unies en 2019, les projections indiquent que le Canada ratera sa cible de 15%. Quel est le rôle du Québec là-dedans? Pour sa part, la cible de 2020 du Québec était de 20% sous le niveau de 1990. Tel qu'annoncé par le gouvernement du Québec lui-même en 2018, la cible de 2020 ne sera pas respectée et a même été complètement raté. Il a été annoncé que le Québec avait seulement réduit ses émissions de 8.7% sous le seuil de 1990 et même que les émissions avaient augmenté en 2017 par rapport à 2016. Cela nous reporte donc à la prochaine cible de 2030 où nous devons atteindre 37.5% sous le niveau de 1990. Il a été clairement défini que le Québec doit redoubler d'efforts et changer de cap drastiquement pour espérer atteindre cet objectif.

Malgré l'évidence flagrante que le Québec ne se dirige pas dans la bonne direction, il serait ironique, absurde et même scandaleux que la province détenant la cible de 2030 "la plus ambitieuse au Canada" se dote d'un quelconque projet d'énergie fossile. Comme si ce n'était pas déjà assez difficile à atteindre, le GIEC a demandé de viser une réduction de 50% d'ici 2030 et zéro émission d'ici 2050 pour ajuster le tir et éviter la catastrophe climatique. Un pipeline de gaz naturel n'est clairement pas la solution et **le consensus est clair** : le gouvernement du Québec doit suivre les ambitions climatiques des québécoises et québécois et **refuser ce projet**.

Olivier Rousseau

358 **P** **NP** **DM1763**

Projet de construction d'un complexe
de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

6211-19-030